Apprends à reconnaitre les panneaux de signalisation

Lorsqu'on circule à vélo ou à pied, il est important de connaître certains panneaux de signalisation.

4 règles de bonne conduite à vélo :
- Respecter les panneaux et les feux.
- Emprunter les pistes cyclables quand il y en a.
- Rouler à droite sur la chaussée.
- Ne jamais dépasser un véhicule par la droite.

Les panneaux de danger

Les panneaux indiquant un danger ont la forme d'un triangle bordé de rouge.

virage à gauche — route glissante — passage pour piétons — descente dangereuse

Les panneaux d'interdiction

Les panneaux indiquant une interdiction ont la forme d'un rond rouge ou d'un rond bordé de rouge.

interdiction de tourner à gauche — accès interdit aux cyclistes — accès interdit aux piétons — sens interdit

Les panneaux d'obligation

Les panneaux indiquant une obligation ont la forme d'un rond avec un fond bleu.

obligation de tourner à gauche — piste cyclable * — fin de piste cyclable — chemin obligatoire pour les piétons

ATTENTION, DANGER !

- Rouler avec un vélo mal équipé (pas de lumière, de freins ou de sonnette).
- Faire des acrobaties sur son vélo.
- Rouler à vélo en s'agrippant les uns aux autres ou à un véhicule.
- Circuler à vélo avec des écouteurs sur les oreilles ou en téléphonant.

* Une **piste cyclable** est une partie de route réservée aux cyclistes.

★ **Coche la bonne réponse en t'aidant du document.**

Les panneaux d'interdiction sont de forme ☐ ronde ☐ triangulaire.

Les panneaux d'obligation sont de couleur ☐ bleue ☐ rouge.

Sur le panneau d'accès interdit aux piétons, il y a ☐ une ☐ deux personne(s).

Une flèche est dessinée sur le panneau d'interdiction de ☐ circuler ☐ tourner.

Le panneau de ☐ début ☐ fin de piste cyclable est barré d'un trait.

Le document donne ☐ trois ☐ quatre règles de bonne conduite à vélo.

Entoure le nombre de bonnes réponses.

LIVEWORKSHEETS